



Violence conjugales

Par Rouabhi

Je maintien mon foyer car je n'est ou aller

Que pensez vous maître d'u éloignement de mon mari qui me menace en disant qu'il va commettre un crime pationelle?

Que dois-je faire et ou aller?

Je vous remercie pour vos réponse.

Par Tisuisse1

Si vous avez des témoins ou un écrit de ses menaces, alors il faut déposer plainte. Voyez votre avocat.

Par consulteravocatparis

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

Par Tisuisse1

Encore une arnaque, le n° de tél. en France commençant par 0970 sont des numéros surtaxés.